



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 11 février 2016 — N° 141

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Étienne Talbot, infirmier et auteur, pour son engagement auprès des populations nordiques.

---

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de féliciter M. Élie Villeneuve, finaliste au concours international de création vidéoludique Rock the Cabinet.

---

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Ginette Séguin pour son engagement dans la vie culturelle de Ripon.

---

M. Paradis (Lévis) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'organisme Les Petits Frères, la grande famille des personnes âgées seules.

---

M. Bolduc (Mégantic) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Attraction inc., lauréate du prix Image.

**11 février 2016**

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Louis Chabot, victime des attentats de Ouagadougou le 15 janvier 2016.

---

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de remercier M. Daniel Alloul, de Toyota Montréal-Nord, pour le don d'une voiture à l'École de l'automobile.

---

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le lancement du DVD *La force de s'exprimer* réalisé dans le cadre du programme Unité sans violence.

---

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Festival de la Saint-Valentin.

---

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner l'engagement bénévole d'un comité pour l'accueil de familles syriennes au Saguenay.

---

À 9 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 heures.

---

**11 février 2016**

---

Moment de recueillement

### **Dépôts de documents**

M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

Le document d'information sur le transport rémunéré de personnes par automobile, hiver 2016.

(Dépôt n° 1882-20160211)

\_\_\_\_\_

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

Le rapport annuel 2014-2015 du Comité consultatif de l'environnement Kativik.

(Dépôt n° 1883-20160211)

\_\_\_\_\_

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 novembre 2015 par Mme Richard (Duplessis) concernant les tarifs résidentiels d'électricité d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 1884-20160211)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Gaudreault (Jonquière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 10 février 2016, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 1885-20160211)

**11 février 2016**

---

M. Pagé (Labelle), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 10 février 2016, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 1886-20160211)

### **Dépôts de pétitions**

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 253 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition au projet de loi d'intérêt privé qui modifie la carte électorale de la Ville de Saguenay.

(Dépôt n° 1887-20160211)

\_\_\_\_\_

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 70 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'indexation du montant annuel déboursé par le programme d'appareils fournis aux stomisés permanents.

(Dépôt n° 1888-20160211)

\_\_\_\_\_

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 78 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les droits d'immatriculation des véhicules de déneigement ou de transport à des fins commerciales.

(Dépôt n° 1889-20160211)

**11 février 2016**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 118 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'indexation du montant annuel déboursé par le programme d'appareils fournis aux stomisés permanents.

(Dépôt n° 1890-20160211)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

M. Martel (Nicolet-Bécancour), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), présente une motion concernant la gestion de la Société des traversiers du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques à compter du mardi 16 février 2016;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

11 février 2016

---

Commission scolaire de Montréal  
Comité de parents de la Commission scolaire de Montréal  
M. Égide Royer  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin  
Coalition pour l'avenir du réseau scolaire anglophone  
Fédération des transporteurs par autobus  
Centrale des syndicats du Québec  
Fédération des éducateurs et éducatrices physique enseignants  
du Québec  
Association of Administrators of English Schools of Québec  
Association des commissions scolaires anglophones du Québec  
Association montréalaise des directions d'établissement scolaire  
Fédération québécoise des directions d'établissement  
d'enseignement  
Association québécoise du personnel de direction des écoles  
Le Grand défi Pierre Lavoie  
Association des directeurs et directrices d'établissement  
du Suroît  
SPORTSQUÉBEC  
Collectif éducation sans frontières  
Association québécoise des cadres scolaires  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec  
Association des directions d'établissement d'enseignement  
des Laurentides  
Regroupement des Unités régionales de loisir et de sport  
Réseau du sport étudiant du Québec  
Regroupement des Associations PANDA du Québec  
Institut des troubles d'apprentissage  
M. Gabriel Bran Lopez, président-fondateur de Fusion Jeunesse  
Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers  
Conseil supérieur de l'éducation  
Fédération québécoise des municipalités  
Association provinciale des enseignantes et enseignants  
du Québec  
Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec  
Commission scolaire English-Montréal  
Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire  
Directeur général des élections du Québec  
Confédération des syndicats nationaux  
Fondation Paul Gérin-Lajoie

**11 février 2016**

---

Fédération québécoise des associations foyers-écoles  
Association des Townshippers  
Association des directions générales des commissions scolaires  
M. Julien Prud'homme  
Commissions scolaire Marguerite-Bourgeoys  
Commission scolaire Marie-Victorin  
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries  
Fédération autonome de l'enseignement  
Association des comités de parents anglophones  
Association régionale des West Quebecers  
Voice of English-speaking Quebec  
Quebec Community Groups Network  
Fédération des commissions scolaires du Québec  
Fédération des comités de parents du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé des organismes suivants soit de 30 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale d'une heure partagée ainsi : 30 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 18 minutes pour l'opposition officielle et 12 minutes pour le deuxième groupe d'opposition :

Association of Administrators of English Schools of Québec  
Association des commissions scolaires anglophones du Québec  
Association montréalaise des directions d'établissement scolaire  
Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement  
Association québécoise des cadres scolaires  
Association québécoise du personnel de direction des écoles  
Association des comités de parents anglophones  
Fédération des comités de parents du Québec  
Association des directions générales des commissions scolaires  
Fédération des commissions scolaires du Québec

**11 février 2016**

---

QUE la durée maximale de l'exposé de la Centrale des syndicats du Québec soit de 25 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de tous les autres organismes soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kotto (Bourget), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Charette (Deux-Montagnes) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale, en ce 11 février 2016, souligne la première Journée Nelson Mandela au Québec;

QU'elle rappelle qu'en choisissant cette journée, nous souviendrons à jamais que le 11 février 1990 fut le jour de la libération de Nelson Mandela, au terme de 27 longues années d'incarcération, après un combat courageux contre le système politique institutionnel de ségrégation raciale qu'était l'apartheid;

**11 février 2016**

---

QU'elle honore ainsi la mémoire d'un homme politique qui a démontré, toute sa vie durant, sa grande détermination à promouvoir les valeurs fondamentales que sont la liberté, la justice, l'égalité et la fraternité entre les peuples.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale presse le gouvernement d'assumer sa responsabilité de faire respecter la loi par les entreprises, telle qu'UBER, qui pratiquent des activités illégales.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes.

**11 février 2016**

---

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 88, Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales; puis afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics.

---

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de présenter et approuver le plan d'organisation des travaux concernant le mandat d'initiative portant sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 19 février 2016, M. Gaudreault (Jonquière) s'adressera à M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le laxisme du gouvernement dans le dossier des infrastructures, ses compressions dans les différents outils de développement de nos régions et l'absence d'un plan économique pour relancer l'économie du Québec ».

11 février 2016

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 66, Loi sur les activités funéraires.

Après débat, le rapport est adopté.

---

À 11 h 53, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

---

### Débats de fin de séance

À 18 h 02, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) à M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, portant sur le sujet suivant : « Les coupures dans les organismes de lutte contre l'exploitation sexuelle ».

---

À 18 h 15, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 février 2016, à 13 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

1863